

Le logement ouvrier à Milan en 1910.

A propos du problème des habitations à Milan, nous ne pouvons passer sous silence deux initiatives véritablement louables et grandioses dues à la Società Umanitaria et à l'Unione Cooperativa.

5 La Società Umanitaria a édifié deux grands quartiers, situés à l'ouest et à l'est de la ville, purement populaires et qui sont de véritables modèles sous le rapport de la disposition des locaux, de l'aération et de l'éclairage.

Le premier quartier fut construit rue Solari, le second aux Rottole. Celui-ci comprend douze corps de bâtiments, dont huit à trois étages et les autres à quatre (non compris le rez-de-chaussée surélevé), reliés entre eux par des galeries et par des terrasses qui s'élèvent jusqu'au second étage.

10 Ce système de construction permet à l'air de circuler librement dans les logements aussi bien du côté de la rue que du côté de la cour, et aux locataires de tous les appartements de jouir d'une vue très étendue à travers les espaces libres des divers corps de bâtiments.

Ce quartier a, comme celui de la rue Solari, une entrée unique, d'où l'on arrive aux escaliers par une vaste cour divisée en trois parties ; la partie centrale, la plus grande, forme un jardin avec des pelouses vertes, des plantes et des plates-bandes ; les deux autres peuvent servir l'une de terrain de gymnastique, l'autre pour le jeu de boules. Chaque escalier sert à 16 locataires, 4 par étage. Tous les logements, même ceux d'une seule pièce, sont munis de water-closets, de branchements d'égout, de bouches d'aération, d'eau potable, de gaz pour l'éclairage et pour la cuisine, d'un balcon, et la plupart aussi de terrasses plus ou moins grandes. Les corridors communs sont absolument supprimés et tous les logements donnent directement sur l'escalier.

20 Les logements sont au nombre de 214, soit 35 d'une seule pièce, 8 d'une pièce et demie, 55 de deux, 78 de deux et demie et 38 de trois pièces. Il y a au total 423 grandes pièces, 86 moyennes, 214 water-closets, 187 petites cuisines, 198 petites terrasses et 34 grandes terrasses.

25 Les pièces moyennes sont en réalité de belles petites chambres de 2 m. 10 sur 4 m. 75, qui évitent l'entassement antihygiénique des membres d'une famille, sans trop grever les petits budgets, le loyer de ces pièces étant aussi réduit de moitié. Les petits locaux de service sont distribués de façon à réunir le plus de commodités sur le moins d'espace possible.

Tous les logements, même ceux d'une seule pièce, sont absolument séparés les uns des autres ; chacun a sa petite terrasse à lui, munie d'un parapet en ciment qui, ne faisant pas saillie sur la façade, laisse au locataire la plus grande liberté désirable. Les terrasses qui relient les divers corps de bâtiment sont divisées en deux parties, à chacune desquelles on a accès par l'aile à laquelle elle se trouve rattachée.

30 La décoration extérieure des édifices et la décoration intérieure des divers logements sont à la fois des plus simples, des plus variées et des plus harmonieuses que l'on puisse imaginer. Le crépissage, fait d'un mortier de ciment et de sable, a été laissé partout dans sa teinte naturelle, avec quelques ornements variés peints en couleurs vives. A l'intérieur, visiteurs et locataires apprécient surtout le savant choix des nuances, ainsi que l'élégance des quelques lignes et des beaux ornements qui rompent la monotonie du fond général. Tous les détails ont été traités avec un soin consciencieux et avec un goût artistique des plus délicats, tout en conservant la simplicité nécessaire dans des constructions de ce genre.

40 La Società Umanitaria a également abordé, dans le quartier des Rottole, le problème du chauffage des maisons populaires et a muni d'appareils à thermosiphon le premier et le cinquième corps de bâtiment ; si l'expérience donne les bons résultats qu'il est permis d'en attendre, ces appareils seront établis ensuite dans les autres corps de bâtiments.

45 Il s'agit de démontrer aux locataires ouvriers que, pour une dépense égale, sinon inférieure à celle que leur occasionne l'entretien de poêles ou de cheminées, ils peuvent se procurer un chauffage hygiénique et commode, et cela en maintenant dans leurs appartements une propreté et une meilleure manutention qui sont fortement menacées par les autres systèmes de chauffage.

Grâce à l'intervention de la Società Umanitaria, désireuse de faciliter aussi à ses locataires l'établissement de l'éclairage électrique, les deux entreprises d'électricité de la ville (la Commune et la Société Edison) se sont mises d'accord récemment sur un tarif spécial aux maisons populaires et qui leur permet d'adopter ce système d'éclairage sans frais d'établissement et moyennant une redevance mensuelle fixe, réduite aux modestes taux suivants :

| | | | | |
|----|-------------------|--------------------------------------|------|------|
| | Pour une lampe de | 10 bougies (à forfait, jour et nuit) | Lire | 0 80 |
| | — | 20 — | | 1 20 |
| 55 | — | 30 — | | 1 70 |

Pour deux lampes avec commutateur :

| | | | | |
|----|--------------|------------|------|------|
| | Par lampe de | 10 bougies | Lire | 1 |
| | — | 20 — | | 1 45 |
| 60 | — | 30 — | | 1 75 |

L'entrée et les cours sont éclairées à l'électricité.

Liberté, hygiène, propreté, gaz, lumière électrique, chauffage, eau, aération, toutes les commodités de l'habitation moderne se trouvent donc réunies dans ces maisons populaires; les membres des familles ouvrières y vivent une vie meilleure, ils y affinent leurs goûts et leurs sentiments, ils s'y sentent, par la vertu d'un milieu qui les attire au lieu de les repousser, plus attachés aux liens familiaux, ils se défont, par suite, de toutes les vieilles habitudes déprimantes et démoralisantes, et ils éprouvent davantage le besoin de s'instruire, de se hausser à plus de dignité comme hommes et comme citoyens.

Les maisons ouvrières de la Società Umanitaria n'ont pas seulement le mérite d'offrir de beaux logements hygiéniquement parfaits et pourvus de toutes les commodités ; ils unissent encore à ces divers avantages une relative modicité de prix qui les rend accessibles même aux plus petites bourses.

La Società Umanitaria n'est pas une entreprise de spéculation, mais elle ne peut ni ne doit renoncer à ses revenus, si elle ne veut pas porter préjudice à toutes les autres institutions nombreuses et bienfaitantes auxquelles elle préside ou qu'elle aide de ses subsides.

C'est pourquoi elle a fixé le taux de 3,50% du capital investi dans la construction des maisons, capital qui pour le quartier des Rottole n'a pas dépassé un million, chiffre prévu.

Outre le logement, la Società Umanitaria a mis à la disposition de ses locataires un restaurant populaire, la bibliothèque de l'Université populaire, des services de fourniture de denrées alimentaires rattachés à des coopératives de consommation, la « Palestre gymnastique » et la « Maison des enfants », nouveau type d'asile modèle.

Ce sont là de véritables centres de vie ouvrière saine et élevée, où peuvent se développer toutes les formes de solidarité sociale et d'ennoblissement des mœurs.

Alessandro Schiavi, "Le problème des habitations à Milan et l'action de la Commune", *Annales de la régie directe*, n°13, mai 1910, p. 208-211